

ILE-DE-FRANCE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION



LE GALLOP[®]



ILE-DE-FRANCE

Comité Régional d'Équitation d'Île-de-France

LE GALOP 7 EN ILE-DE-FRANCE

LE PROJET REGIONAL

En cette année olympique, le CRE Île de France lance son **Galop 7 régionalisé**. Cette action consiste à organiser des sessions de passage du Galop® 7 fédéral, au cours desquelles un examinateur extérieur, habilité par le CRE et les CDE et ne présentant pas d'élève lors de celles-ci, jugera de façon impartiale les différents tests et délivrera, ou non, le « **Galop® 7 - Île de France** » aux candidats.

LES OBJECTIFS CAVALIER :

Cet examen vise à **rendre homogène le niveau technique**, offrant ainsi aux cavaliers franciliens une **reconnaissance** supplémentaire de leurs compétences équestres. L'objectif est de leur permettre de devenir des **cavaliers avertis**, d'accéder à la **compétition sportive amateur** et de faciliter leur **accès à la formation professionnelle**.

LES OBJECTIFS CLUB :

Ces sessions d'examen permettent à l'ensemble des clubs de la région Île de France, de **présenter ses cavaliers au passage du Galop® 7 fédéral**. Ainsi, les clubs n'ayant pas les moyens techniques ou les infrastructures adéquates, peuvent **inclure dans le programme de formation** et proposer à leur cavalier le passage de ce diplôme.

Cela permet également de **valoriser l'image des clubs** en mettant en avant la réussite de l'examen, la **qualité d'enseignement et des chevaux** présents dans la structure. Le passage du « Galop®7 - Île de France » vise à **mettre en lumière les clubs et cavaliers inscrits**.

LE GALOP 7 EN ÎLE-DE-FRANCE

LES OBJECTIFS DES CDE ET DU CRE

En coordination avec les CDE de la région Île de France, le CRE souhaite à travers le diplôme du « Galop®7 - Île de France » **valoriser les clubs** inscrivant leurs cavaliers aux sessions d'examen. Le CREIF s'appuie sur la mise en avant des **compétences techniques des clubs et cavaliers** ayant participé à une session de passage du diplôme.

Par le biais de ce projet, le CREIF et les CDE aspirent à fournir **gratuitement** aux centres équestres un « **outil qualité** » qui contribuera à **renforcer l'image d'excellence de la région**.

LE +

Les titulaires du diplôme appartiendront ainsi au **Club « Galop®7 - Île de France »** et deviendront les **ambassadeurs de l'équitation** en Île de France. Ils se verront **invités lors d'événements** CREIF (remise des prix des championnats, soirée des champions, etc.) et bénéficieront de la **valorisation de leur image** sur les supports de communication du Comité Régional.

En complément du diplôme fédéral, les candidats réussissant leur examen se verront récompensés lors d'une **remise des diplômes spécifique** et recevront une **attestation de réussite** du « Galop®7 - Île de France » ainsi qu'un **tapis « CREIF »**.

QUI PEUT SE PRESENTER ?

Ces sessions sont accessibles aux cavaliers qui ont **obtenu le Galop® 6 fédéral** et qui souhaitent se présenter au Galop® 7 fédéral. La réussite du « Galop®7 - Île de France » entraînera automatiquement la **validation du Galop® 7 fédéral**.

LE GALOP 7 EN ILE-DE-FRANCE

DEMARCHE D'INSCRIPTION

L'inscription des cavaliers se fait **par le club**, via un **questionnaire en ligne**, disponible sur le [site internet du CREIF « Événements »](#). Aucune inscription ne peut être prise en compte sans l'intermédiaire d'une structure club.

Les clubs sont libres de fixer leur propre tarification auprès de leurs cavaliers pour l'inscription à une session d'examen (location de la cavalerie, transport, coaching).

SESSIONS 2024



Le **5 mai 2024** au **Grand Parquet** de Fontainebleau (77)



Le **6 mai 2024** au **Grand Parquet** de Fontainebleau (77)



Le **31 mai 2024** au **Haras de Jardy** (92)



Le **1er juin 2024** au **Haras de Jardy** (92)

[Téléchargez le questionnaire d'inscription !](#)

CONTACT

Clara PICHOT

cpichot@cheval-iledefrance.com

07 87 95 27 94